

B. La note de bas de page apportant une précision

La note de bas de page fait partie de la périphérie du texte; elle peut améliorer ce dernier en le rendant plus clair et plus riche. Elle est réservée aux compléments d'information, aux parenthèses (petites digressions dans la réflexion), aux explications n'ayant pas de valeur argumentative centrale pour le texte. Ce qui est dit en note n'est pas inutile mais tout simplement secondaire par rapport au fil conducteur du texte. Plusieurs types de notes peuvent être distingués :

a) Les notes qui donnent le texte original d'une traduction

Autant que possible, votre texte doit être en français. Lorsque vous citez une source ou un auteur en langue étrangère, vous devez le/la traduire et faire figurer le texte original en note de bas de page afin que votre lecteur puisse évaluer la pertinence de votre traduction.

b) Les notes explicatives

Elles servent à apporter un complément d'information sur un élément du

texte, sur un concept ou une référence.

c) Les notes qui proposent une citation plus longue ou un exemple complémentaire à ce qui est dit dans le texte

d) Les notes qui véhiculent des connaissances encyclopédiques

Vous pouvez ainsi apporter des précisions biographiques sur un personnage que vous mentionnez, ou proposer un complément bibliographique sur une question ponctuelle.

5. Les citations

On peut citer des phrases complètes ou des mots, ou tout simplement renvoyer à un auteur et à un ouvrage en synthétisant des idées.

a) L'usage des guillemets et des marques typographiques

Les citations doivent être mises en évidence dans le texte. Pour cela on utilise des guillemets. Exemple : Robert Frank, dans son introduction au n°115 de *Relations Internationales* qui restituait les contributions d'un colloque organisé en 2003 sur la diplomatie culturelle, propose la définition suivante : «Il s'agit d'échanges, égaux ou inégaux, de représentations du monde et de modèles, ainsi que de productions d'objets symboliques entre des espaces séparés par des frontières ». Lorsqu'il y a une citation dans la citation, on procède de la sorte : Exemple : « Il revient à Vargas et aux gouvernements populistes des années 1950 [...] d'avoir établi un lien stratégique entre la politique extérieure et les nécessités du processus de développement, phénomène qu'Amado Cervo a nommé 'politique extérieure pour le

développement ' » On voit également dans cet exemple qu'il est possible de couper une citation. Les coupures sont indiquées par des points de suspension entre crochets. En aucun cas cette/ces coupure(s) ne doivent altérer la cohérence syntaxique ou le sens de la citation. Vous pouvez mettre en valeur un mot ou une expression en le/la mettant en gras ou en italique. Il faut alors le signaler en note de bas de page par les mentions : *nous soulignons, les italiques sont de nous...*

b) L'insertion des citations dans le cours du texte

- Citation fidèle, reprenant un énoncé dans son intégralité. On introduit alors la citation par des formules diverses, qui ont pour rôle premier de faire le lien entre le texte citant et le texte cité. *Exemple* : Nous suivons en cela Edgard Telles Ribeiro quand il affirme que «les relations culturelles internationales ont pour objectif le développement, sur le temps long, d'une plus grande compréhension et approximation entre les peuples et les institutions dans une perspective de profit mutuel» (appel de note pour donner la référence biblio précise).
- Emprunt de notion ou d'expression. La notion ou l'expression citée est intégrée à l'énoncé et marquée par des guillemets. *Exemple* : Avant Pierre Milza en France, d'autres chercheurs s'étaient penchés sur ce que Philip H. Coombs avait nommé la «Quatrième dimension» (appel de note de bas de page avec référence biblio) des relations internationales, les trois autres étant la politique, l'économie et la défense.